

Droits de l'enfant autour du 20 novembre...

Le 20 novembre est la date anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'Enfant. C'est pourquoi cette date correspond désormais à une journée internationale de ces droits afin d'y sensibiliser le public le plus large possible.

Plusieurs activités sont organisées dans ce cadre en Communauté française. En voici une petite sélection...

Invitation du Délégué général

Dans le cadre de cette journée, l'institution du Délégué général aux droits de l'Enfant, Claude Lelièvre, invite un maximum

d'enfants des écoles primaires à se rassembler entre 12h et 13h pour interpréter la chanson **Si j'avais un fleur magique**. Les instituteurs et institutrices peuvent se procurer gratuitement le CD de Christian Merveille, qui comprend treize chansons en rapport avec le thème. Sont également disponibles: une grande affiche pour réaliser diverses activités pédagogiques, une brochure expliquant les principaux articles de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, ainsi qu'un DVD, **La flûte de Pan géante**, accompagné d'un dossier pédagogique qui s'intéresse à ces droits à partir d'un périple cyclotouriste dans la Cordillère des Andes.

Pour le secondaire, le groupe Art-Mada a créé le CD **MP-Droits** à la suite de l'assassinat de Joe Van Holsbeeck, à la Gare Centrale de Bruxelles. Il est également mis à la disposition des jeunes et enseignants, accompagné d'un document pédagogique. Rens.: 02/223 36 99 - www.cfwb.be/dgde

Violence contre les enfants

Dans le cadre de la parution de l'étude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence contre les enfants, UNICEF Belgique organise en collaboration avec le Délégué général aux droits de l'enfant, le Kinderrechtencommissariaat, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, la Kinderrechtencoalitie et la Vereniging voor de Verenigde Naties, une journée de réflexion sur la violence à l'égard des enfants en Belgique et

dans le monde.

Ce sera l'occasion d'un échange d'informations sur les politiques et actions qui visent à mettre un terme à toute forme de violence contre les enfants dans la famille, à l'école, dans les institutions, au travail. L'expert indépendant, le professeur Paulo Pinheiro, présentera l'Etude mondiale qu'il a réalisée en collaboration avec le Bureau du Haut Commissariat aux droits de l'Homme, l'UNICEF et l'Organisation Mondiale de la Santé.

Cette journée aura lieu le 6 décembre, à partir de 13h30, au Palais d'Egmont, Place du Petit Sablon, 8, 1000 Bruxelles. Vu le nombre de places, il est impératif de s'inscrire avant le 1^{er} décembre par e-mail auprès de Liesbet Mignolet: lmignolet@unicef.be ou par fax au 02/230 34 62.

Etats généraux de l'intégration scolaire

La Ligue des Droits de l'Enfant coordonne la plateforme associative "Pour l'accueil de l'enfant malade chronique ou handicapé à l'école" depuis fin 2002. Celle-ci organise les Etats généraux de l'intégration scolaire en Communauté française Wallonie-Bruxelles qui se dérouleront entre le 25 novembre 2006 et le 17 mars 2007. Cinq tables rondes décentralisées en provinces, à Namur le 25 novembre, à Bruxelles et en Brabant wallon le 2 décembre, au Luxembourg

le 9 décembre, à Liège le 27 janvier 2007 et en Hainaut le 17 février 2007. Un colloque général conclura ces rencontres les 16 et 17 mars à l'Université de Mons-Hainaut. Pour plus de détails: www.liguedesdroitsdelenfant.be

Pour une meilleure sécurité routière

Gembloux, le 2 novembre 2005: Olivier est mortellement fauché par un conducteur ivre. Suarlée, le 19 mai 2006: Quentin et ses deux sœurs sont victimes d'une collision frontale - un mort, trois blessés graves, dont Quentin qui lutte toujours... Pour soutenir les familles, mais aussi pour agir, des citoyens organisent une journée de sensibilisation à la sécurité routière, le samedi 18 novembre, à l'Espace Senghor, av. de la Faculté d'Agronomie, à Gembloux. Spectacle musical et nombreux stands et activités autour de la sécurité (bornes

interactives, crash-test, simulateur de vitesse, parcours vélo, quizz sécurité, etc.) A 16h30 et 20h30, DVD et débat destinés aux plus de 16 ans.

Pas d'enfant en prison

Le 22 et 23 novembre, la commission

des libertés du Parlement européen se prononcera sur un projet de directive relatif au retour des étrangers, qui risque d'entériner l'enfermement et l'éloignement des mineurs.

Plusieurs associations européennes demandent au Parlement européen et au conseil de l'Union européenne que l'enfermement des mineurs étrangers soit purement et simplement interdit, sachant que des nombreuses alternatives existent.

Elles lancent un appel européen tendant à ce que ce projet de directive soit amendé en ce sens (<http://www.nominorsindetention.org/position.html>).

La Coordination contre les Rafles, les Expulsions et pour la Régularisation a choisi la date du 3 décembre, entre la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre et la fête de St Nicolas, pour organiser une manifestation devant le centre fermé à Steenokkerzeel, afin de dénoncer l'enfermement de ces enfants et la maltraitance psychologique qu'ils subissent lors de leur privation de liberté et leur expulsion (<http://regularisation.canalblog.com/>).

Droits de l'enfant et... mères porteuses

Les Femmes Prévoyantes Socialistes organisent un colloque international intitulé "Mères porteuses: un débat de société". Thématiques abordées: "Maternité et droits des femmes en Belgique"; "Les mères porteuses: avancée sociale ou piège idéologique?"; "Mères porteuses ou utérus artificiel? Les enjeux derrière les fantasmes"; "Les aspects juridiques de la gestation d'autrui"; "Témoignage d'une pratique légalisée: Québec".

De 9h à 17h, à Bruxelles, en l'Auditorium de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes: place St-Jean 1-2. Inscriptions pour le 17 novembre via www.femmesprevoyante.be Rens.: Bénédicte Gaspard (02/515 04 08)

Formation en droit scolaire

L'asbl Jeunesse et droit et le Service du droit des jeunes organisent une formation de deux jours sur le droit scolaire, les mardis 12 et 19 décembre, au Service d'aide à la jeunesse de Namur: place Monseigneur Heylen, 4 (5 min de la gare), à l'attention des professionnels qui travaillent dans les secteurs de la jeunesse.

Rens. et inscriptions via le courrier électronique de Cécile Mangin: cm@sdj.be, ou le fax d'Isabelle Beskens: 04/342 61 01.